

CHATONNAY

Procès-Verbal de la Séance du Conseil Municipal

N°06-2026 du 15 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze juillet à dix-neuf heures, s'est réuni le Conseil Municipal dans la salle du conseil municipal en mairie sur convocation individuelle adressée le 08 juillet 2026 sous la présidence de monsieur Jean-Michel Nogueras, Maire.

Envoyé aux conseillers municipaux le : 17/07/2026

Approuvé par le Conseil municipal le : 21/09/2026

Mis à la disposition du public le : 24/09/2026

M Le Maire sortant ouvre la séance et constate qu'il a :

Comme présents : Mmes – Mrs NOGUERAS – COLOMB – SERVET – SERRANO – AKNIN – ZIEMIANCZYK – BATY – BROUCHOUD – REBILLARD – BIDAUD – CURIAL – GUILLOT – COMBROUX – GONNON – BERTHIER – AYMERICH – GELINEAU

Excusés : C. REVELLIN – JY DUMOUX

Il nomme comme secrétaire de séance Laurent GUILLOT et Amandine L'EVEQUE, Secrétaire Générale de Mairie comme auxiliaire et constate qu'il a le quorum.

Il demande une minute de silence suite au décès d'un jeune de la commune et présente ses condoléances à la famille de la part du tout le conseil municipal de Châtonnay.

Il informe l'assemblée de la démission de Pascal Bally à son poste de conseiller municipal en date du 18 juin dernier. Après avoir questionné les différents membres de la liste « Ensemble pour l'avenir de Châtonnay » dans l'ordre d'inscriptions de leur candidature sur ladite liste, M Jean-Yves Dumoux a accepté de prendre sa place.

Il passe ensuite aux délibérations.

052-2026 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 05-2026 DU 03 JUIN 2026

M Le Maire demande aux membres de l'assemblée si certains ont des remarques à faire sur le Procès-verbal du conseil municipal n°05-2026 du 03 juin 2026 envoyé le 08 juillet 2026. Aucune remarque n'étant faite, il passe au vote.

Décision : Unanimité

053-2026 : FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES – ANNEE**2026**

M Maire propose de voter les subventions 2026 pour les associations communales selon le tableau ci-dessous, après avoir vérifié pour chaque association qui ne prend pas part au vote (pour lui-même ou pour le pouvoir qu'il détient) :

CCAS JM Nogueras et J.Serrano ne prennent pas part au vote Vote : Pour : 15 - Contre : 00 - Abstention : 00	7 000.00 €
ACCA Mrs Y. Servet, S. Bidaud et G. Gonnon ne prennent pas part au vote Vote : Pour : 14 - Contre : 00 - Abstention : 00	400.00 €
ASSOCIATION MUSICALE Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	300.00 €
BASKET CLUB SPORTIF DES ETANGS C. Combroux ne prend pas part au vote Vote : Pour : 16 - Contre : 00 - Abstention : 00	600.00 €
ATOUT'AGE Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	250.00 €
CLUB CYCLISTE Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	50.00 €
CULTURE ET LOISIRS JM Nogueras, S. Colomb ne prennent pas part au vote Vote : Pour : 15 - Contre : 00 - Abstention : 00	500.00 €
ENTENTE FOOT DES ETANGS Mme G. Berthier ne prend pas part au vote Vote : Pour : 16 - Contre : 00 - Abstention : 00	600.00 €
SOU DES ECOLES Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	400.00 €
LA BOULE DU CHATEAU-VIEUX Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	3 025.00 €
FNACA Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	150.00 €
MEMOIRE DE BONNEVAUX JM Nogueras ne prend pas part au vote Vote : Pour : 16 - Contre : 00 - Abstention : 00	250.00 €
LES PÊCHEURS DE LA BIELLE JC Baty ne prend pas part au vote Vote : Pour : 16 - Contre : 00 - Abstention : 00	200.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE LE BOURG – Crédits scolaires Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	4 518.00 €
TEAM LES BARJOTS Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	100.00 €
TAÏ-CHI Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	100.00 €
CREATIONS ARTISTIQUES Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	100.00 €
ASSOCIATION DU PERE BERTHIER Vote : Pour : 17 - Contre : 00 - Abstention : 00	50.00 €
TOTAL	18 593.00 €

054- 2026 : – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SITUEES HORS DE LA COMMUNE –
ANNEE 2026

Monsieur le Maire propose d'accorder pour l'année 2026 les subventions suivantes aux associations situées hors de la commune :

CMA FORMATION BOURGOIN-JALLIEU (15 jeunes) Sophia Curial ne prend pas part au vote Vote : Pour : 16 – Contre : 00 – Abstention : 00	400.00 €
MFR La Vernée – CFA Peronnas (1 jeune) Vote : Pour : 17 – Contre : 00 – Abstention : 00	30.00 €
Association des familles et bénévoles de l'EHPAD de la Barre (6 résidents) Vote : Pour : 17 – Contre : 00 – Abstention : 00	50.00 €
Souvenir français Jean-Michel Nogueras ne prend pas part au vote Vote : Pour : 16 – Contre : 00 – Abstention : 00	100.00 €
DDEN Vote : Pour : 17 – Contre : 00 – Abstention : 00	40.00 €
Jeunes sapeurs-pompiers Vote : Pour : 17 – Contre : 00 – Abstention : 00	50.00 €
Prévention routière Vote : Pour : 17 Contre : 00 Abstention : 00	40.00 €
Jaspir Vote : Pour : 17 – Contre : 00 – Abstention : 00	50.00 €
Locomotiv Vote : Pour : 17 – Contre : 00 – Abstention : 00	50.00 €
Ligue contre le cancer Vote : Pour : 17 – Contre : 00 – Abstention : 00	50.00 €
TOTAL	860.00€

055-2026 TRAVAUX EN FORET COMMUNALE 2026 – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2026, sur les parcelles cadastrées E156, E98, E409 et sur les parcelles forestières n°13, 14, 15, 16, 38 et 43.

La nature des travaux est la suivante :

- Dégagement mécanique et manuel, nettoyage de régénération naturelle ou artificielle et interventions sylvicoles en futaie irrégulière ou jardinière
- Taille de formation de feuillus et résineux.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
DDFI	14 840.64 €	DEPARTEMENT 30 %	4 862.69€
TFER	1 368.34 €	REGION 30 %	4 862.69€
		Autofinancement	6 483.59€
TOTAL	16 208.98 €		16 208.98€

Décision : Unanimité

056-2026 CONVENTION DE MANDAT POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EMISSION DE LA FACTURATION PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOIS

La commune de Châtonnay est propriétaire de bois et forêts relevant du régime forestier et la commercialisation des coupes et produits de coupe issus de ces forêts est assurée par l'Office national des forêts,

M le Maire souhaite confier à l'ONF un mandat limité à la facturation, à l'exclusion de toute mission d'encaissement,

Décision : Unanimité

057-2026 : CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CAP AEPE

Monsieur le Maire indique qu'à compter de la rentrée scolaire prochaine 2026-2027, le service périscolaire va recruter une personne en contrat d'apprentissage pour renforcer son équipe.

Pour ce faire, il convient de signer différents documents entre l'apprenti(e) et son lycée de formation.

Décision : Unanimité

058-026 : BIEVRE ISERE COMMUNAUTE : CONVENTION DE STAGE INTER-COLLECTIVITE

Monsieur le Maire fait part au Conseil du fait que de Bièvre Isère Communauté a accepté le partenariat avec la commune de Châtonnay pour l'accueil d'un(e) apprenti(e) en CAP AEPE dans leur accueil de loisirs et en multi-accueil.

Il propose de signer une convention entre la commune et l'intercommunalité. Ce stage se déroulera pendant les périodes où la Commune de CHATONNAY n'a pas de mission à proposer à l'apprenti(e) et qu'il(elle) n'aura pas cours afin qu'il(elle) puisse valider sa formation au terme de la durée d'apprentissage.

Cette convention est valable pour l'année scolaire 2026-2027.

Décision : Unanimité

**059-2026 : PERSONNEL – CREATION D’UN POSTE D’ADJOINT TECHNIQUE
TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET**

Monsieur le Maire informe l’assemblée que, conformément à l’article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l’effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il convient de créer un poste à temps non complet d’adjoint technique territorial à raison de 27 heures par semaine sur 37 semaines soit une annualisation de 21 heures 51 minutes par semaine.

Décision : Unanimité

**060-2026 : PERSONNEL - RECRUTEMENT D’AGENTS CONTRACTUELS POUR FAIRE
FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D’ACTIVITE**

M le Maire explique que la délibération n°035-2026 n’étant pas assez précise, il convient de la compléter.

Il annonce les différents besoins des services qui peuvent nécessiter le recrutement d’agents contractuels pour pourvoir rapidement à ces situations, il convient de créer des postes non permanents comme suit :

Service	Cadre d’emplois	Grade	Emploi	Catégorie	Temps de travail
Technique	Adjoint Technique	Adjoint technique territorial	Agent polyvalent des Services Techniques	C	1 TC 3 TNC
Administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial	Agent administratif	C	1 TC 1 TNC
Animation	Adjoint d’animation	Adjoint d’animation territorial	Agent d’animation	C	1 TNC

Décision : Unanimité

061-2026 : ACQUISITION D’UN TERRAIN

M. le Maire expose au conseil que la parcelle de terrain cadastrée AD 357 d’une surface de 104 m² appartenant Mr et Mme LOPEZ Patrick et Chantal située route des Alpes est à vendre.

Ce terrain est situé en plein cœur du village, à proximité de la maison médicale et limitrophe avec la maison CONTINI que la commune va acquérir prochainement (délibération n°051/2026 en date du 03 juin 2026).

Compte tenu des caractéristiques de cette parcelle, et après discussion avec les propriétaires du terrain, M le Maire propose d'acquérir ce bien pour un montant de 10 000 € hors frais de notaire.

Décision : Unanimité

INFORMATIONS DIVERSES :

M le Maire fait part à l'assemblée des point suivants :

- Suite à la réunion concernant les subventions octroyées par le Département de l'Isère, le planning de ce dernier sera le suivant : Vote du règlement interne en décembre 2026, demandes des communes et intercommunalités à déposer pour la conférence de février 2027.
- Les différentes réunions de Bièvre Isère Communauté ont informé les maires sur :
 - Les attributions de compensations reversées aux communes.
 - Les commissions internes seront adoptées au mois de septembre 2026. Elles seront au nombre de 4 :
 - Ressources et modernisation : RH, commande publique, finances, patrimoine bâti, numérique et mutualisation
 - Service à la population : famille, parcours éducatifs, santé solidarité, sport et culture
 - Aménagement et sécurité : Développement économique, tourisme, agriculture, habitat et urbanisme
 - Transitions : Mobilité, transition écologique, environnement, déchets, petit cycle de l'eau, patrimoine naturel
 - Une en fonction des projets ex : L'Aqualib' situé à la Côte Saint André pour sa remise aux normes.

Chaque commune présentera 1 titulaire et 1 suppléant au plus tard le 28 septembre. Un bilan sera fait au bout d'un an.

- Maison médicale :

Deux médecins juniors se relaieront sur la semaine à partir du mois de novembre 2026. A ce jour il n'est plus possible d'appeler le standard des médecins pour se mettre sur une liste d'attente.

- M le Maire et le Maire de Meyrieu-les-Etangs ont été reçu en Sous-Préfecture par le Sous-Préfet et ses services pour le projet VALECO. Suite à cette réunion M le Maire a donné un avis négatif sur le permis de construire en cours d'instruction par les services de l'Etat pour la raison suivante : ce projet consomme de l'espace agricole. Il rajoute qu'il serait plus adéquat de l'implanter dans une zone « déjà artificialisée » comme la décharge communale. Un autre projet ENR pourrait aussi être étudié sur ladite décharge communale.
- Il énumère les commissions municipales existantes mises en place lors du conseil municipal du 1^{er} avril 2026. Il rappelle que les membres de la liste « Ensemble pour l'avenir de Châtonnay » peuvent en faire partie, il suffira de prendre des délibérations modificatives lors d'un prochain conseil municipal.

COMMISSIONS	MEMBRES
Commission appel d'offre	Titulaires : SERVET Yvan, AKNIN Serge, BATY Jean-Claude Suppléants : GELINEAU Jean, SERRANO Jocelyne, BIDAUD Sébastien
Commission urbanisme	Vice-Président : NOGUERAS Jean-Michel AYMERICH Camille, COMBROUX Claire, SERRANO Jocelyne
Commission école et périscolaire	Vice-Présidente : COLOMB Sonia REBILLARD Isabelle, ZIEMIANCZYK Corinne, GELINEAU Jean, AYMERICH Camille, BATY Jean-Claude, BERTHIER Gaëlle, COMBROUX Claire, Sophia CURIAL
Commission bâtiments et sécurité	Vice-Président : AKNIN Serge BATY Jean-Claude, BROUCHOUD Sébastien, GUILLOT Laurent, REBILLARD Isabelle
Commission voirie et cimetière	Vice-Président : NOGUERAS Jean-Michel BIDAUD Sébastien, BROUCHOUD Sébastien, GONNON Gérald, GUILLOT Laurent, SERVET Yvan
Commission environnement et chaufferie bois	Vice-Président : SERVET Yvan AYMERICH Camille, BATY Jean-Claude, BIDAUD Sébastien, BROUCHOUD Sébastien, GUILLOT Laurent, GONNON Gérald
Commission information (bulletin, site Internet)	Vice-Présidente : COLOMB Sonia BERTHIER Gaëlle, COMBROUX Claire, GELINEAU Jean, SERRANO Jocelyne, ZIEMIANCZYK Corinne
Commission projets médicaux et paramédicaux	Vice-Présidente : REBILLARD Isabelle BERTHIER Gaëlle, BROUCHOUD Sébastien, CURIAL Sophia, GUILLOT Laurent, SERRANO Jocelyne, Gérald GONNON
Commission associations et salles	Vice-Président : AKNIN Serge COLOMB Sonia, ZIEMIANCZYK Corinne, BERTHIER Gaëlle, BATY Jean-Claude
Commission CME	Vice-Présidente : ZIEMIANCZYK Corinne

	REBILLARD Isabelle, COLOMB Sonia, GELINEAU Jean, AYMERICH Camille, BATY Jean-Claude, BERTHIER Gaëlle, COMBROUX Claire, Sophia CURIAL
--	--

Tour de table :

- Jocelyne Serrano, 3^{ème} adjointe, prend la parole et annonce :
 - Le 26/09/26 à 11h00 : Inauguration du nouveau local aux 3ABI.
 - Le Plan Canicule est en place et concerne 14 personnes. Le Département de l'Isère appelle les bénéficiaires de l'APA lorsque la commune passe en alerte rouge.
 - Le 09/09/2026 à 18h15 : Réunion pour organiser l'après-midi festif du 16/09/2026 pour les Châtonnois de 70 ans et plus.

- Gérald Gonnon, conseiller municipal, fait le point sur la voirie :

Le chemin de Pré-Rey est terminé.

- Sébastien Bidaud, conseiller municipal, dit :

Suite aux problèmes rencontrés sur le réseau d'eau potable, la SADE arrête ses essais sur les poteaux incendies.

Il continue de travailler sur le projet de vidéosurveillance et est en contact avec le TE38 pour leurs actions sur la commune.

- Laurent Guillot, conseiller municipal délégué annonce :

Les travaux dans la chaufferie bois ont été faits le 13/07/2026

- Yvan Servet, 2^{ème} adjoint informe l'assemblée de :

- Deux ventes de bois sur les parcelles 24 et 43.
- Le 26/08/26 : Réunion sur site avec la commune de Lieudieu, l'ONF, l'OFB et l'entreprise Cumin pour le démarrage de la piste forestière.

- Serge Aknin, 4^{ème} adjoint :

Il propose de réunir la commission association et le Conseil Municipal pour Enfants en septembre pour discuter de l'installation d'un Pump Track.

- Sonia Colomb, 1^{ère} adjointe :

- La borne Lumiplan est en route. Toutes les informations ne sont pas en ligne, son contenu est donc en cours d'évolution.

M Le Maire lève la séance à 22H00

Le Secrétaire de séance,
Laurent GUILLOT



Le Maire,
Jean-Michel NOGUERAS

